

Amundi Funds

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
R.C.S. de Luxembourg B-68.806

Luxembourg, le 31 juillet 2013

Cher actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous informer du changement suivant, décidé par le Conseil d'Administration :

Modification de la politique d'investissement du Compartiment « Amundi Funds Equity Europe Minimum Variance »

À compter du 2 septembre 2013, la politique d'investissement du Compartiment « Amundi Funds Equity Europe Minimum Variance » sera modifiée comme suit :

« Le Compartiment cherche à surperformer, sur un horizon d'investissement de 5 ans, l'indice MSCI Europe, dividendes réinvestis, tout en maintenant un niveau de volatilité inférieur à celui de l'indice en investissant au moins deux tiers de ses actifs en actions européennes incluses dans l'indice MSCI Europe.

Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions européennes.

Pour atteindre cet objectif, le portefeuille du Compartiment sera construit en deux étapes comme suit. En premier lieu, après avoir appliqué un filtre de liquidité, le Gestionnaire d'investissements cherche à exclure de l'univers d'investissement ceux dont la qualité fondamentale est très faible (analyse multicritères systématique basée sur le bilan et le compte de résultat des sociétés). En second lieu, le Gestionnaire d'investissements applique un procédé d'optimisation quantitative pour la liste réduite des titres en vue de constituer un portefeuille à faible volatilité. Ce procédé comporte des contraintes de pondérations des titres et de pondérations sectorielles, et engendre une exposition à certains facteurs de risque.

Le recours aux instruments dérivés fera partie intégrante de la politique et des stratégies d'investissement. Des contrats futures et forwards, options, contracts for difference, warrants, swaps et d'autres dérivés seront utilisés à des fins d'arbitrage, de couverture des risques et/ou de surexposition à ceux-ci.

Le solde des actifs peut être investi dans des valeurs et instruments décrits dans l'introduction du paragraphe « A. Compartiments actions ».

L'indice « MSCI Europe », avec le dividende réinvesti, constitue l'indice de référence du Compartiment.

La devise de référence du Compartiment est l'euro.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous avez le droit de revendre vos parts sans commission de rachat et sans frais (sauf taxes éventuelles) pendant un délai de 30 jours à compter de l'envoi de la présente.

La dernière version du Prospectus de la Société, des Documents d'informations clés pour l'investisseur, des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français, en néerlandais et en anglais auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique :

CACEIS Belgium S.A.
Avenue du Port 86C, boîte 320
B-1000 Bruxelles

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée dans les journaux belges à diffusion nationale de *Tijd* et *L'Echo* et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

Le précompte mobilier en vigueur est de 25%.
Cordialement,

Le Conseil d'Administration